

BILAN DE L'ACTION DES GROUPES PARISIENS EN 2006

1. LES ACCOMPAGNEMENTS

- Les personnes accompagnées
- Les membres accompagnateurs

2. LES EMPLOIS DE DEVELOPPEMENT

- Les emplois de développement créés et financés à Paris en 2006
- L'évaluation des emplois de développement terminés en 2004, 2005 ou 2006

La consolidation de ce bilan quantitatif annuel à l'échelle de l'ensemble des groupes de solidarité de Paris permet de prendre plus justement la dimension d'un réseau qui se caractérise par un mode d'organisation souple, convivial et efficace afin d'agir contre le chômage à l'échelle humaine.

Ce bilan est rendu possible grâce aux réponses des groupes de solidarité à l'enquête annuelle quantitative. Merci à eux.

1. LES ACCOMPAGNEMENTS

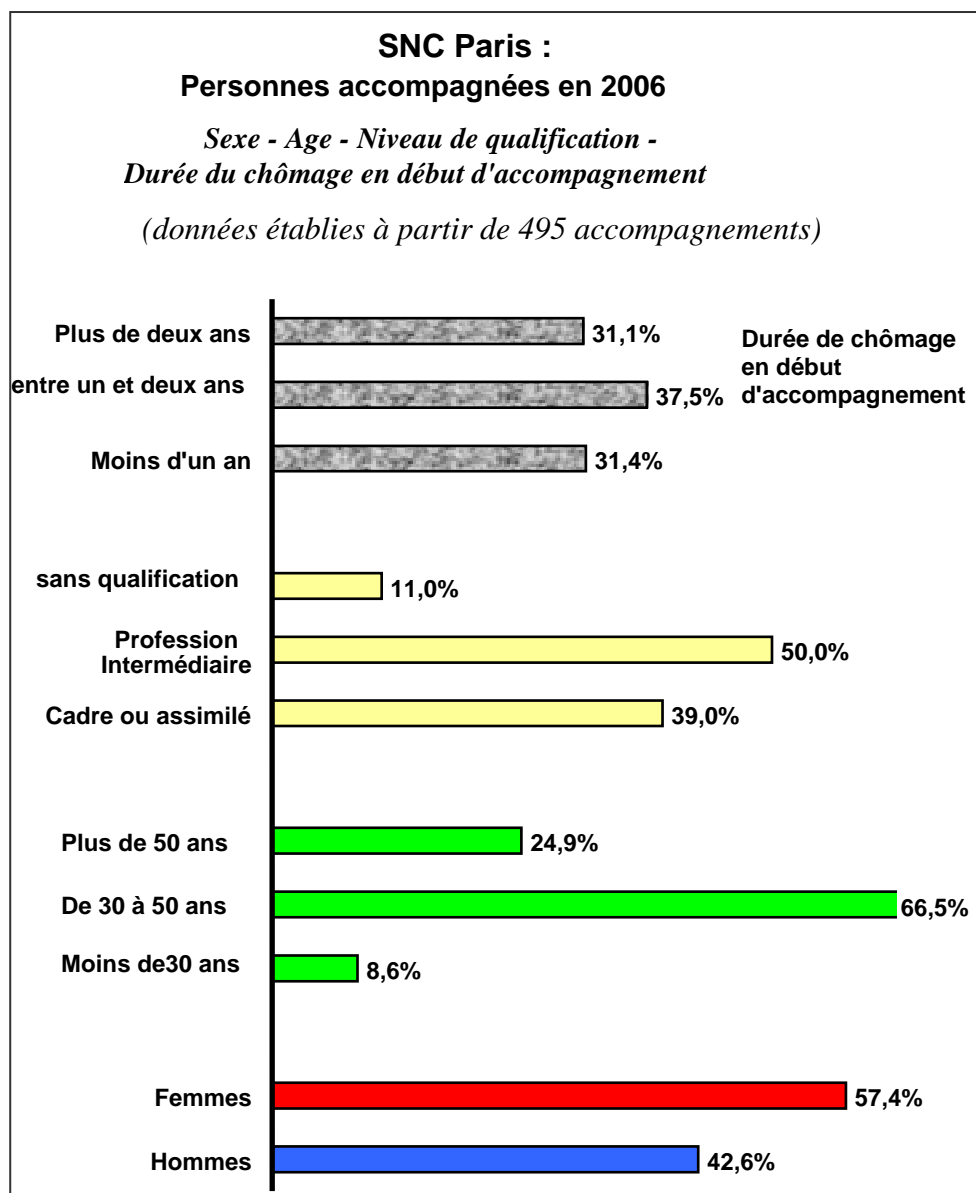
Les **données quantitatives** suivantes sont fondées sur l'exploitation de 28 réponses au questionnaire quantitatif sur les 35 groupes parisiens. **Le taux de réponse à l'enquête annuelle est de 80%.**

• Les personnes accompagnées

On estime à **626 le nombre de personnes accompagnées pour l'ensemble des groupes SNC à Paris.**

En début d'accompagnement, et pour l'ensemble des personnes accompagnées, on notera :

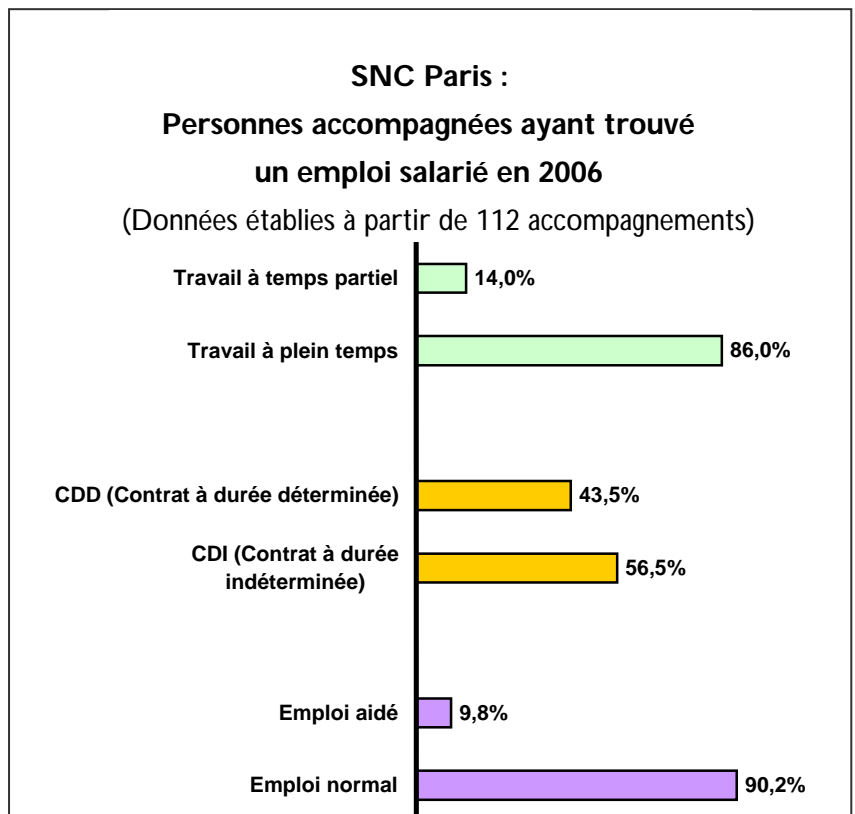
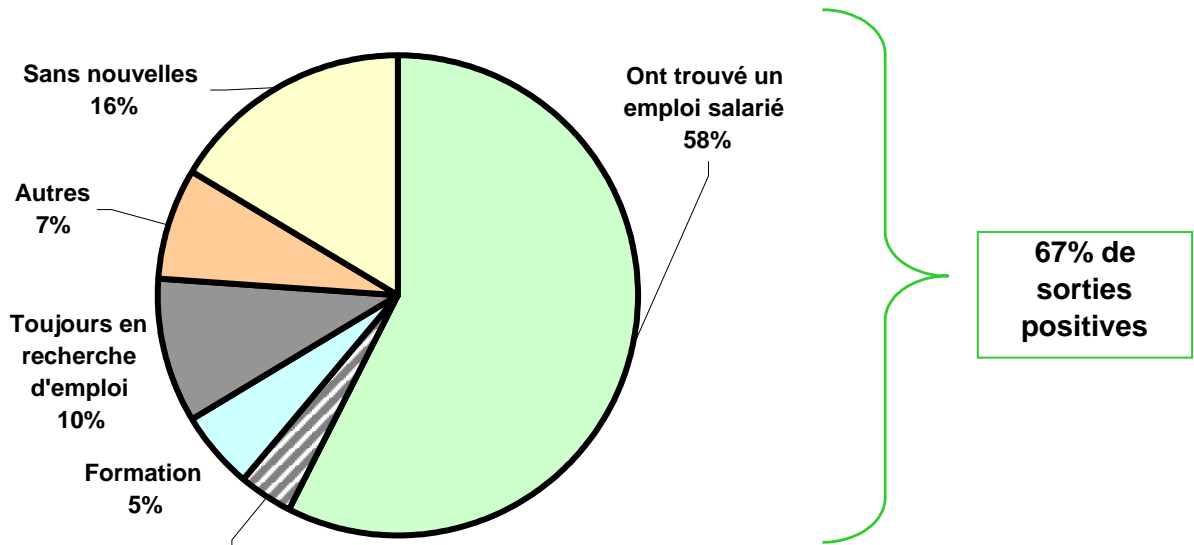
- 68,6% des personnes accompagnées étaient au chômage depuis plus d'un an (+ 5 points par rapport à 2005 et + 10 points par rapport à 2004) et parmi celles-ci, près de la moitié étaient au chômage depuis plus de deux ans.
- Près d'un quart des personnes aidées par SNC sont âgées de plus de 50 ans (idem en 2005) et 8,6% des personnes aidées ont moins de 30 ans.
- La proportion de personnes accompagnées ayant un niveau de qualification cadre ou assimilé est en baisse et atteint 39% (contre 42% en 2005); les personnes n'ayant pas de qualification professionnelle : 11%. Et celles ayant une qualification intermédiaire : 50%.
- Les femmes représentent 57,4% du nombre de personnes accompagnées.



On estime à 300, le nombre des accompagnements terminés en 2006 ; on relèvera que :

- La durée moyenne d'accompagnement est de 14,1 mois (contre 12,1 mois l'an dernier) ; La durée moyenne d'accompagnement reste toujours plus élevée à Paris (10,2 mois pour l'ensemble des groupes SNC en France).
- Les sorties vers l'emploi salarié à l'issue de l'accompagnement sont en hausse de 5 points, et elles concernent **58% des personnes accompagnées**.
- Parmi ces personnes, 56,5% ont retrouvé un CDI.
- Si l'on ajoute aux personnes ayant retrouvé un emploi salarié, celles qui ont soit créé leur propre emploi (4%), soit intégré une formation qualifiante ou diplômante (5%), ce sont **67 % des personnes accompagnées qui ont trouvé une solution positive à l'issue de l'accompagnement**.
- La proportion de personnes dont on est sans nouvelles à l'issue de l'accompagnement est stable à 16%.

SNC Paris
Accompagnements terminés en 2006
Que sont devenues les personnes accompagnées ?



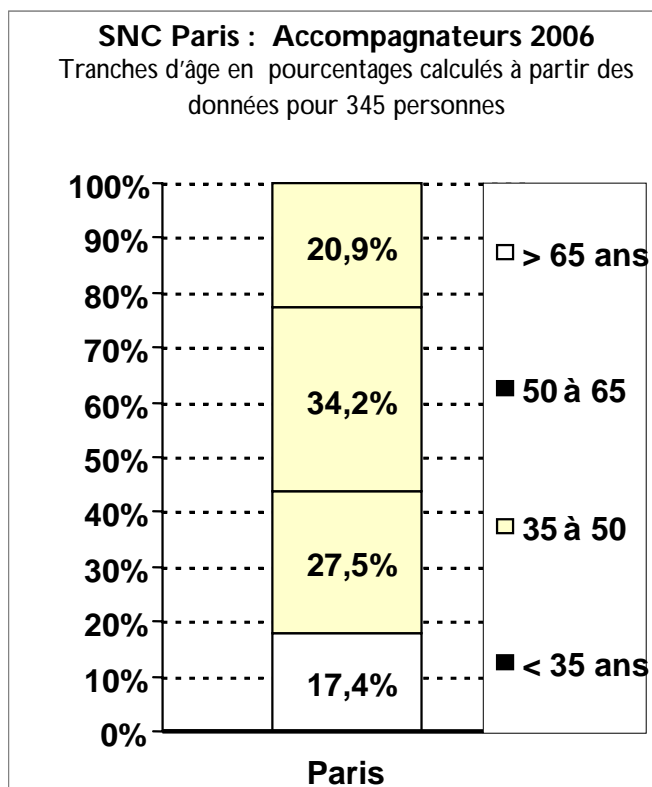
• Les membres accompagnateurs

- Pour **35 groupes de solidarité à Paris**, le nombre de membres accompagnateurs est estimé à près de **460 personnes**.
- Si l'on rapproche cette donnée du nombre de personnes aidées (626), qui sont chacune accompagnées par deux membres accompagnateurs, **le nombre moyen d'accompagnements par accompagnateur est de 2,8 sur l'année**.

Qui sont les accompagnateurs parisiens ?

Ces données sont à la fois utiles et intéressantes car elles nous apportent un reflet fiable des personnes qui s'engagent dans l'action de SNC.

- La proportion hommes – femmes est de 50 / 50.
- Les personnes en activité professionnelle représentent 65% des membres accompagnateurs et les retraités 35%.
- En moyenne, en 2006, le nombre d'accompagnateurs par groupe de solidarité est 13,3 personnes à Paris (idem en 2005).
- Enfin, la répartition par tranches d'âge des membres de SNC, montre que :
 - **17,5% des membres accompagnateurs parisiens ont moins de 35 ans**. Pour l'ensemble des groupes SNC, cette proportion est de 12%.
 - Au total, **45% des membres parisiens ont moins de 50 ans**.



2. LES EMPLOIS DE DEVELOPPEMENT

Les « emplois de développement » font partie intégrante de l'accompagnement et sont montés à l'initiative des groupes locaux de solidarité.

Ils s'adressent en priorité aux personnes dont la situation requiert un retour à l'emploi par étapes. Les « emplois de développement » sont mis en place dans des associations poursuivant un but d'intérêt général et sont occupés par des personnes accompagnées par SNC et qui n'arrivent pas à trouver leur place sur le marché du travail.

Grâce à la solidarité financière des membres et des donateurs de SNC, nous agissons à deux niveaux : d'une part, permettre à des associations de développer leur action au service d'une cause utile ; d'autre part, fournir à une personne en situation difficile un contrat de travail, une rémunération, mais aussi un marche-pied vers une insertion durable, en particulier pour des personnes très éloignées de l'emploi et qui cumulent souvent des difficultés sociales et professionnelles.

Pratiquement, nous subventionnons l'association partenaire en prenant en charge le salaire (à hauteur du SMIC chargé ¹) de la personne pour une durée de 7 à 12 mois, renouvelable une fois. A l'issue de cette période, l'association prend si possible le relais de ce financement pour pérenniser l'emploi.

Dans tous les cas, le demandeur d'emploi accède à un travail valorisant qui lui donne une place dans la société même si le marché du travail ne lui offre pas d'opportunité dans le secteur marchand et concurrentiel.

Ainsi, nous menons cette action à l'aide d'un réseau de donateurs privés souhaitant participer, à leur échelle, à des initiatives qui créent directement des emplois et qui soutiennent le secteur associatif et l'économie solidaire tout en aidant ceux qui en ont le plus besoin.

- Les emplois de développement créés et financés à Paris en 2006
-

Au cours de l'année 2006 :

- 38 emplois de développement ont été mis en place par 19 groupes de solidarité parisiens ;
- SNC a ainsi financé 35.130 heures de travail, ce qui représente une masse globale de subventions versées aux associations bénéficiaires de 201.700 euros.
- **La nature des contrats** financés en 2006 se décline comme suit :
 - 5 contrats non aidés par l'État
 - 9 contrats initiative emploi (CIE)
 - 18 contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)
 - 4 contrats d'avenir (CAV) – (contre 1 en 2005)
 - 1 emploi tremplin
 - 1 contrat d'insertion – revenu minimum d'activité (CI-RMA)
- La grande majorité des contrats (28/38) sont des emplois à temps plein.

Ces emplois ont pris place au sein de **31 associations partenaires** dont les finalités sociales sont largement diversifiées : insertion sociale et professionnelle, centre d'hébergement, aide aux personnes âgées ou à l'enfance, droits des réfugiés et demandeurs d'asile, logistique humanitaire, activités culturelles et artistiques, formation de personnes en difficulté, aide à la création d'entreprise, commerce équitable,...

Les postes occupés dans ces emplois de développement sont également très variés, tant au niveau de leur qualification, qu'au niveau des compétences mises en œuvre : employé administratif ou polyvalent, comptable, secrétaire, agent d'entretien, chargés de gestion et d'études, coordinateur, animateurs socioculturel ou petite enfance, aide jardinière, aide maternelle, chauffeur-livreur, graphiste, chargé d'études, formateur,...

¹ SNC finance, en totalité ou en partie, le salaire du poste dans la limite du SMIC majoré des charges sociales patronales et diminué des éventuelles aides à l'emploi versées par l'Etat (CAE, CA, CIE). Sans en faire une règle incontournable, SNC favorise la conclusion de contrats aidés par l'Etat de manière à optimiser son aide sur un contrat et pouvoir ainsi aider davantage de personnes.

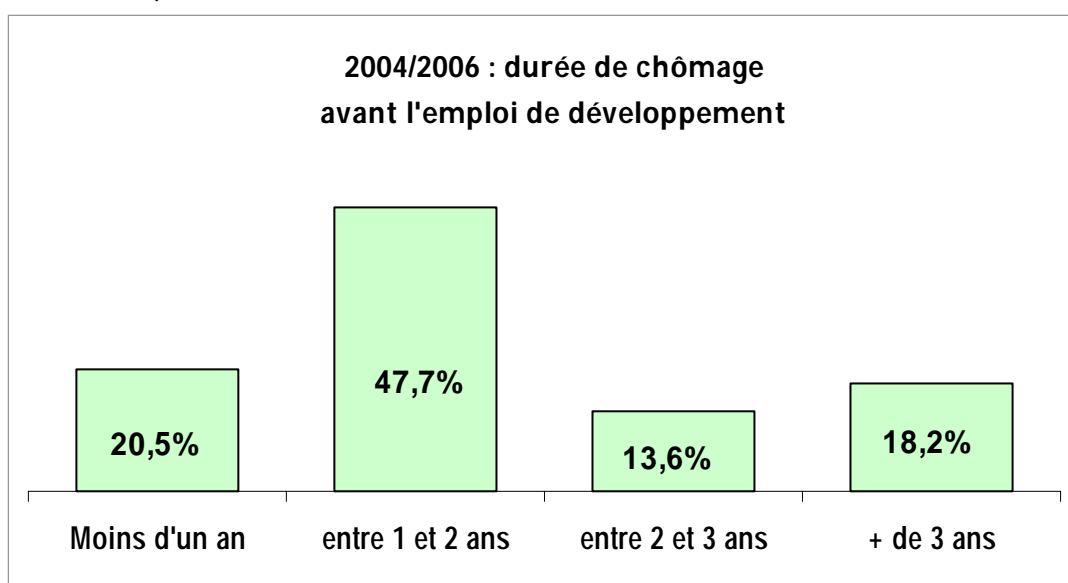
- L'évaluation des emplois de développement terminés en 2004, 2005 ou 2006 (Paris)

Les trois dernières années sont prises en compte, afin d'avoir une vision statistique significative. Les données ci-après sont issues de l'analyse de 56 emplois de développement qui se sont terminés en 2004 (13), en 2005 (24) ou 2006 (19). Les informations proviennent soit des questionnaires de « fin d'emplois de développement » renseignés par l'association partenaire, la personne accompagnée et les membres accompagnateurs, soit des éléments d'informations du Secrétariat national.

Quelques chiffres clés

Avant l'emploi de développement :

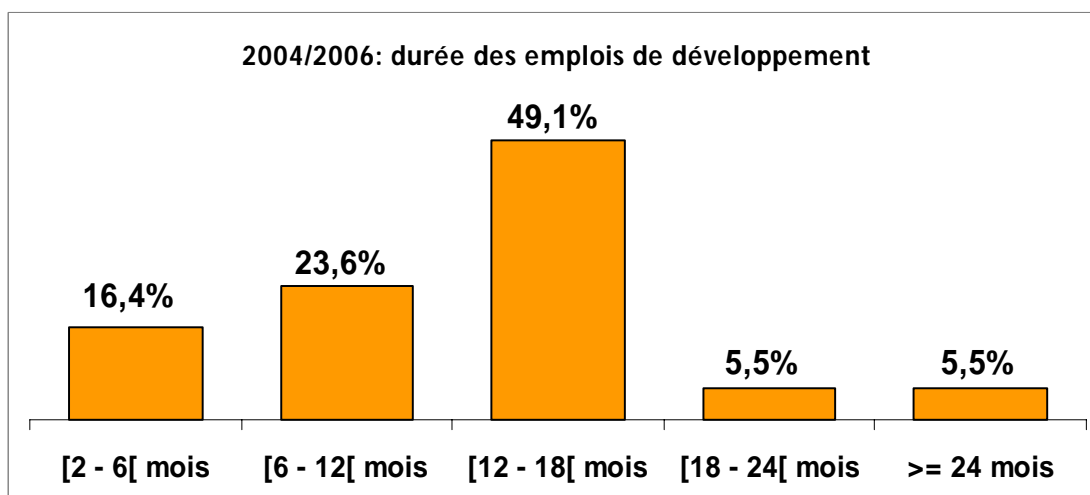
- La moyenne d'âge des salariés en emploi de développement est de 45 ans.
- **Durée de chômage** : les personnes étaient au **chômage** depuis 2 ans en moyenne (de quelques mois à 5 ans).



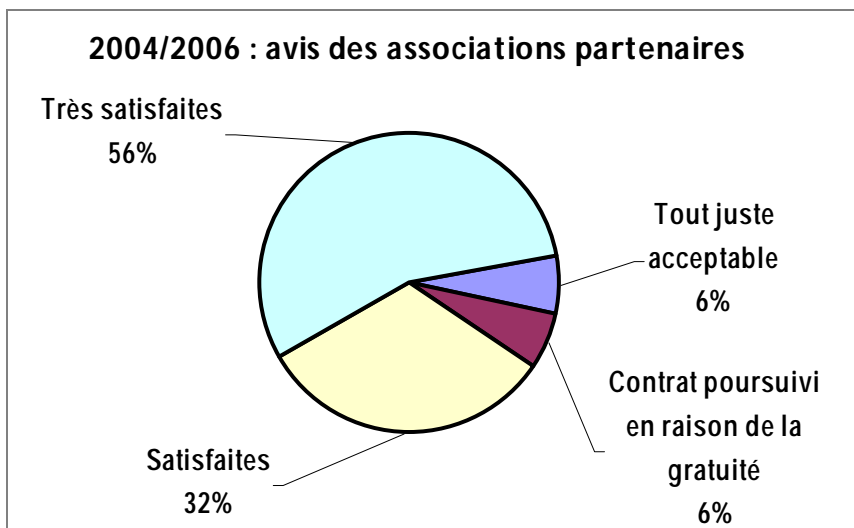
- **Durée d'accompagnement SNC moyenne** avant le début de l'emploi de développement : 18 mois en moyenne.

L'emploi de développement

- La **durée** moyenne de l'emploi est de 11 mois (la durée varie entre 3 mois et 26 mois).



- Qu'en pensent les responsables des associations partenaires ?
 - 88% de satisfaction dont 56% « très satisfaits ».



- Qu'en pensent les salariés en emploi de développement ?
 - Ils sont particulièrement satisfaits de l'environnement humain (82%).

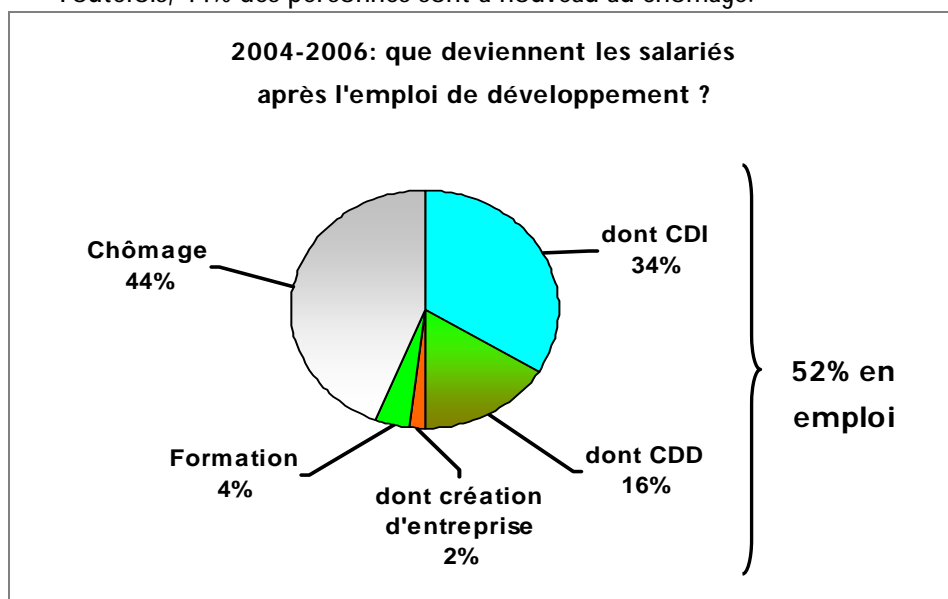
2004/2006: avis du salarié

Conditions de travail	Nombre	%
Très satisfaisantes	14	31%
Satisfaisantes	23	51%
Médiocres	8	18%
Total	45	

Environnement humain	Nombre	%
Sensible aux préoccupations du salarié	36	82%
Indifférent aux préoccupations du salarié	5	11%
Très médiocre	3	7%
Total	44	

Après l'emploi de développement

- 52% des personnes retrouvent un emploi. Parmi ceux-ci :
 - 68% des postes sont pérennisés par l'association partenaire.
 - 65% de ces emplois sont des CDI.
- 4% entament une formation qualifiante
- Toutefois, 44% des personnes sont à nouveau au chômage.



Appréciation qualitative

L'importance pour chacun de travailler et d'avoir une place dans la société

Ces questionnaires continuent de traduire une constante : subir une période de chômage est toujours une expérience douloureuse.

En écho au message de l'an dernier d'une personne accompagnée : « quand on ne fait rien ça ronge », les accompagnateurs de F exprimaient en 2005 « "Ce contrat a constitué un nouveau départ après une longue période de chômage où elle s'était sentie dévalorisée et "bonne à rien" ».

Si pour certains, l'emploi de développement est une question de survie, pour d'autres, il **représente avant tout une place dans la société**. Quitte à gagner moins en renonçant à des indemnités.

L'emploi de développement reste un moyen de revalorisation de soi, d'intégration sociale, de reprise de confiance en soi :

- « La santé physique n'a pas changé mais la santé psychologique s'est beaucoup améliorée ».
- « Travailler lui a redonné de l'énergie, et une meilleure confiance en elle ».
- « Ce contrat est un véritable sas pour rebondir »

Toutefois, malgré le contexte favorable qu'un emploi de développement peut apporter, **certaines personnes ont du mal à trouver leur place** : difficultés de passer à la réalisation, absences répétées, difficultés relationnelles sont des éléments récurrents. Il faut alors des trésors de patience, de compréhension, des discussions avec l'employeur ou la personne accompagnée pour essayer de trouver une solution.

Aussi, quelle joie pour un accompagnateur, d'entendre dire pour le bilan de l'emploi de développement : c'est le « prototype de l'accompagnement réussi », et de pouvoir constater que les problèmes de santé, finances, logement, psychologiques, familiaux et professionnels ont été réglés les uns après les autres...